RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 14390
Numéro SIREN : 753 942 671
Nom ou dénomination : ABG

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2023 sous le numéro de dépôt 108553

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Déposé le :
07 DEC. 2023
Sous le N° 108553

SAS ABG

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 389 000,00 euros
Siège social : 39 avenue d'Iéna - 75116 PARIS
RCS PARIS 753 942 671

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui ressort à 32 079 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale	1 604 €
- Aux autres réserves	30 475 €
Soit un total à affecter de	**32 079 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 504 096 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la création de la société ont été les suivants :

Année	*Montant du dividende*
Au 31 décembre 2021	0,00€ par action
Au 31 décembre 2020	0,26€ par action
Au 31 décembre 2019	0,00€ par action

Certifié conforme

La Présidente
Mme Bérangère GUENANT

Certifié conforme à l'original.

ABG

N°2033 A - 2023

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014	7 629	016	6 478	1 151	2 024
Immobilisations corporelles	028	5 498	030	224	5 274	
Immobilisations financières (1)	040	388 000	042	201 535	186 465	172 764
(5) TOTAL I	044	**401 127**	048	**208 237**	**192 890**	174 788
Stocks matières premières, appro , en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064	176	066		176	
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	3 394	074		3 394	1 910
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	630 154	086		630 154	643 533
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	**633 724**	098		**633 724**	645 443
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	**1 034 851**	112	**208 237**	**826 614**	**820 231**

PASSIF			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel		120	389 000	389 000
Écarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126	4 652	4 204
Réserves réglementées		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132	78 365	69 871
Report à nouveau		134		
Résultat de l'exercice		136	32 079	8 941
Subventions d'investissement		137		
Provisions réglementées		140		
TOTAL I		142	**504 096**	472 017
Provisions pour risques et charges **TOTAL II**		154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166	2 692	1 638
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169 319 826	172	319 826	346 576
Produits constatés d'avance		174		
TOTAL III		176	**322 518**	348 214
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		180	**826 614**	**820 231**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo acquises	182	5 498
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo cédées	184	

Certifié conforme à l'original.

ABG

N°2033 B - 2023

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2022 — Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE					31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		210	783	589
Production vendue biens		215		214		
Production vendue services		217		218	2 762	142
Production stockée				222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		1 498
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**3 545**	2 228
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	2 083	6 563
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier		immobilier)	242	14 592	8 963
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	75	244	695	320
Rémunérations du personnel				250		
Charges sociales				252		
Dotations aux amortissements				254	1 097	5 824
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262		19
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
			Total des charges d'exploitation (II)	264	**18 467**	21 689
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-14 922	-19 460
Produits financiers			III	280	47 001	18 000
Produits exceptionnels			IV	290		19 000
Charges financières			V	294		
Charges exceptionnelles	- Dont amort des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 oct)	VI		300		8 598
	- Dont amort except de 25% des const nouvelles (art 39 quinquies D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	**32 079**	8 941
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable (col 1), déficit comptable (col 2)	312	**32 079**	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles				322		
Impôts et taxes non déductibles				324	620	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330		
Fraction des loyers verses dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Déductions						
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct défense (44 terdecies)	127	
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	342
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duo)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44 sex)	992	
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv outre mer	344			
Divers, dont	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	350 34 336
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction except (art 39 decies B)	645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		Déduction except (art 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		Déduction except (art 39 decies F)	990	
	Déduction except (art 39 decies G)	649				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs			Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352		354 1 637
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I S seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables	115 442		(dont imputés sur le résultat)			360
Résultat fiscal après imputation des déficits			Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370		372 1 637

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2022

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	31/12/2022
	Montant

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	31/12/2022
	Montant
REPRISE PROVISION TITRE DE PARTICIPATION	2 701
DIVIDENDES PERCUS REGIME MERE-FILLE	31 635

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABG

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	400		402		404		406		
	- Autres	410	7 629	412		414		416	7 629	
Immobilisations corporelles	- Terrains	420		422		424		426		
	- Constructions	430		432		434		436		
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	- Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	- Matériel de transport	460		462		464		466		
	- Autres immobilisations corporelles	470		472	5 498	474		476	5 498	
Immobilisations financières		480	388 000	482		484		486	388 000	
TOTAL		**490**	**395 629**	**492**	**5 498**	**494**		**496**	**401 127**	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	5 605	502	873	504		506	6 478
Immobilisations corporelles	- Terrains	510		512		514		516	
	- Constructions	520		522		524		526	
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	- Matériel de transport	550		552		554		556	
	- Autres immobilisations corporelles	560		562	224	564		566	224
TOTAL		**570**	**5 605**	**572**	**1 097**	**574**		**576**	**6 702**

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
				TOTAL	**596**	**585**	**597**	**599**

ABG

N°2033 D - 2023

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise :	ABG

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630	215 236	632		634	13 701	636	201 535
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680	215 236	682		684	13 701	686	201 535

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	

Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B : 780

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	115 442	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984	115 442	- Déficits de l'exercice	860	1 637
			Total des déficits restant à reporter	870	**117 079**

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	709
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1 896
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

ABG

N°2033 E - 2023

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant [x]

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence du ____ au		
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

N° SIREN		753942671
Dénomination de l'entreprise		ABG
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	39 avenue d'Iéna
	- Code postal	75016
	- Ville	PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	38 900

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou d'actions

Adresse : N° et voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1) MME Nom patronymique / Prénom GUENANT BERANGERE

Nom marital % de détention 100 00 Nb de parts ou d'actions 38 900

Naissance : Date 05/12/1978 N° Département 86

Commune CHATELLERAULT Pays FR

Adresse N° et voie 34 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FR

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

N° SIREN		753942671
Dénomination de l'entreprise		ABG
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	39 avenue d'Iéna
	- Code postal	75016
	- Ville	PARIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	2

Forme juridique SCI Dénomination RAISON SAINT JEAN

N° SIREN (si société établie en France) 352465439 % de détention 33.30

Adresse N° et voie Avenue du Téléport

Code postal 86360 Commune CHASSENEUIL DU POITOU Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination VILLENEUVE

N° SIREN (si société établie en France) 493408207 % de détention 30.00

Adresse N° et voie Avenue du Téléport

Code postal 86360 Commune CHASSENEUIL DU POITOU Pays FR